



BRISSAC

Contribution au site de la Commune

Vous êtes une association / un Professionnel, et vous désirez vous mettre en valeur. La commune de Brissac vous met à disposition une page internet et un accès pour enregistrer vos évènements sur l'agenda des manifestations (uniquement pour les associations).

L'accès à la contribution est limité à un compte Neopse par association / Professionnel

Toute création, modification fait l'objet d'une validation par l'administration du site.

PAS A PAS

1- Comment devenir contributeur

- Se rendre sur le site de la commune <https://brissac34.fr/fr/>
- Pour cela aller dans la rubrique vie pratique puis associations puis annuaire des associations

Tout en bas de la page, télécharger et prendre connaissance du document comment devenir contributeur qui expose le processus à suivre et les conditions générales d'utilisation

Cliquer ensuite sur Accès à la contribution ; s'ouvre une page de l'application Neopse

2- Créer son compte

Cliquez sur « **je m'inscris** » et remplissez les informations demandées

NEOPSE

Bienvenue
dans l'univers NEOPSE

Adresse email

Mot de passe

Mot de passe oublié ? Je reste connecté(e)

JE ME CONNECTE

Pas de compte : je m'inscris

Copyright NEOPSE - Mentions légales

Bienvenue

Je m'inscris pour rejoindre la plateforme NEOPSE de Réseau des Communes.

Déjà inscrit(e) ? [Je me connecte](#)

Je suis

M. Mme.

Prénom

Nom

Je choisis un nom d'utilisateur

Adresse email

Je répète l'adresse email

Mot de passe

Je répète le mot de passe

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) de Réseau des Communes. [Politique concernant les données personnelles.](#)

JE M'INSCRIS

Ce site est protégé par hCaptcha. La [politique de confidentialité](#) et les [conditions d'utilisation de hCaptcha](#) s'appliquent.

*** Attention : votre mot de passe doit comporter au minimum 10 caractères et être composé d'au moins un caractère en majuscule, un caractère en minuscule et un chiffre.**

Un mail vous sera adressé sous quelques heures par Neopse afin que vous validiez la création de votre compte.

Vous pourrez ainsi vous reconnecter ultérieurement à partir du lien contenu dans ce mail, et avec votre mot de passe précédemment défini :

3- Vous arrivez sur la page suivante :



The screenshot shows the NEOPSE login page. At the top is the NEOPSE logo. Below it, the heading "Bienvenue" is followed by "dans l'univers NEOPSE". A green success message box contains a checkmark and the text: "Félicitations ! Votre compte est maintenant activé ! Vous devez vous connecter avec vos identifiants pour y accéder." Below this, there are two input fields: "Adresse email" with the value "PascaleGautierWill" and "Mot de passe" with a password mask and an eye icon. There is a link "Mot de passe oublié ?" and a checkbox "Je reste connecté(e)". A blue button "JE ME CONNECTE" is at the bottom, with a link "Pas de compte : je m'inscris" below it. The footer contains "Copyright NEOPSE - Mentions légales".

Cliquez sur « Suivant » (petite présentation de l'outil Neopse), puis à la fin de cette présentation, cliquez sur « Je commence ».

4- Cette page d'accueil va vous permettre d'inscrire vos informations (associations ou professionnels) sur le site de la commune de Brissac



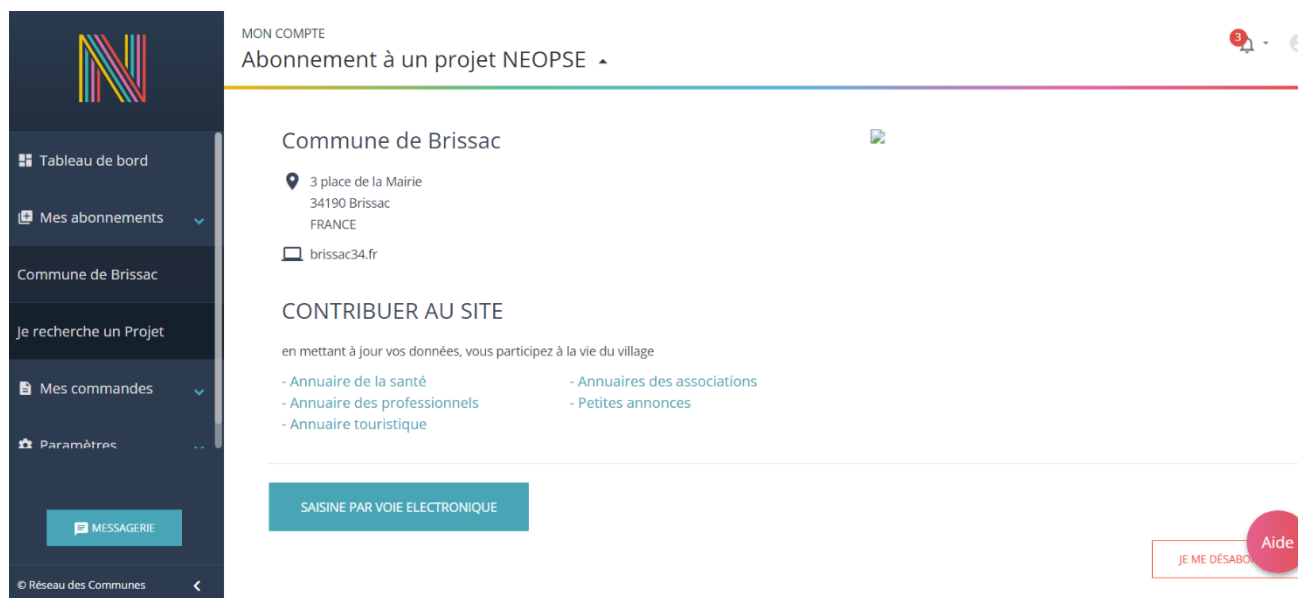
Cliquez sur « **Mes abonnements** » et « **Je recherche un projet** », indiquez le code postal 34190 et choisir « **Brissac** ».

Cliquez sur « **je recherche un projet Neopse dans cette localité** »

Une liste s'affiche : Choisir « **Commune de Brissac** », « **Je m'abonne** »

Cliquez sur « **je confirme** »

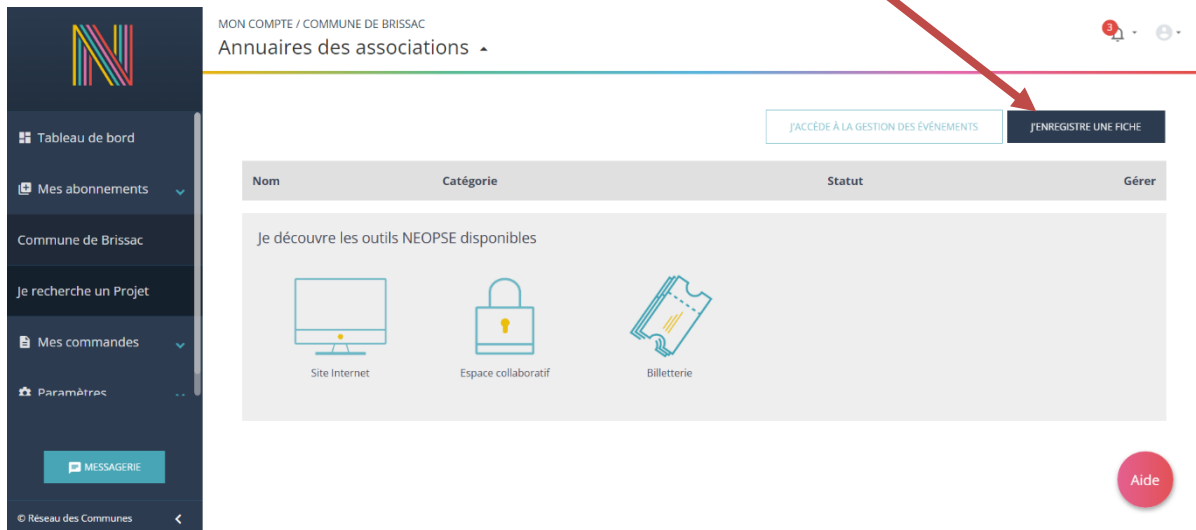
5- Sur cette page vous pouvez désormais contribuer en créant votre fiche sur l'annuaire



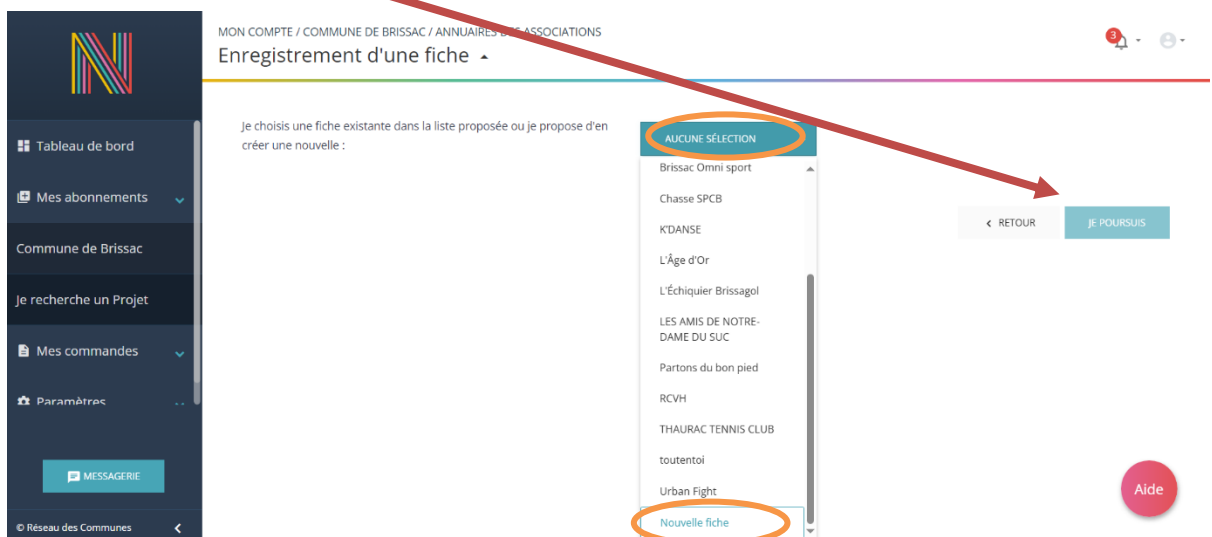
Descendre en bas de page

Dans « **Contribuez au site** », Cliquez sur « **annuaire des associations** » ou « **annuaire des professionnels** », selon ce qui vous concerne.

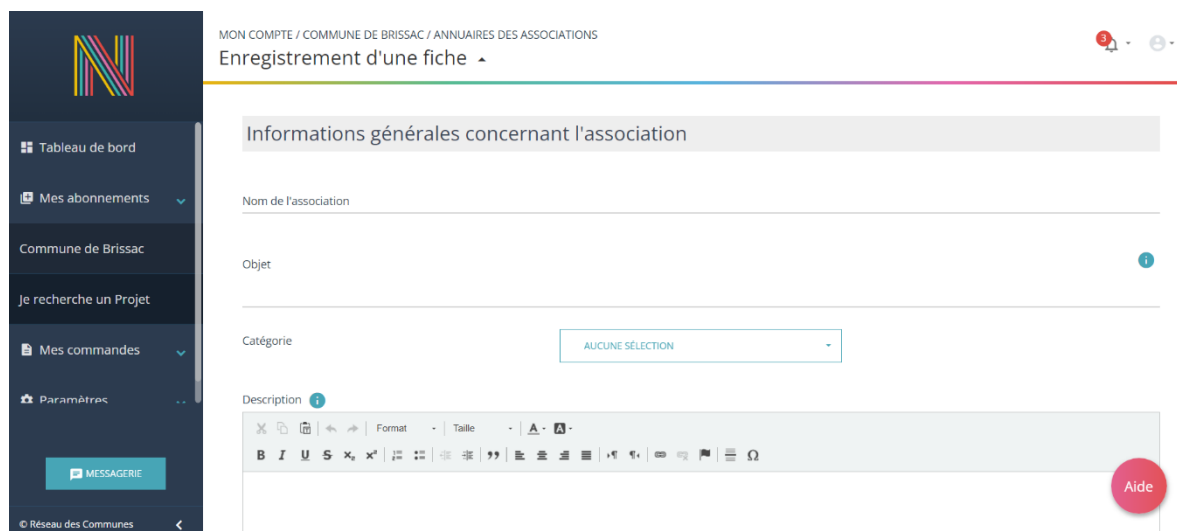
Cliquez sur « **J'enregistre une fiche** »



Cliquez sur « **aucune sélection** », afin d'afficher le menu déroulant la liste des professionnels (ou associations)
Sélectionnez une fiche déjà existante (pour une mise à jour) ou bien cliquez sur « **nouvelle fiche** » en bas du menu (pour une création)
Cliquez sur « **je poursuis** »



6- Pour la création d'une fiche, remplissez bien toutes les lignes demandées, notamment tous les visuels tels que vignette, images, pièces jointes...et cliquez sur « **j'envoie** »



7- Pour la modification d'une fiche, confirmez que vous êtes le professionnel (ou association) et acceptez les conditions d'utilisation, puis cliquez sur « **j'envoi** »

8- Une fois votre fiche créée ou modifiée, celle-ci doit être validée par l'administrateur du site ;
Ce n'est pas instantané ! L'administrateur est informé par mail de votre demande.

Vous recevrez donc un mail vous informant de la validation...ou pas (cas très rare) de votre fiche.

Reconnectez-vous sur le site en utilisant le lien envoyé dans ce mail.

Vous retrouverez alors votre fiche en choisissant de nouveau « Brissac », puis en cliquant sur l'annuaire sur lequel vous avez créé votre fiche.

Vous pourrez ainsi la modifier ou l'enrichir en cliquant sur l'outil Crayon.

MON COMPTE / COMMUNE DE BRISSAC
Annuaire des associations

J'ACCÈDE À LA GESTION DES ÉVÈNEMENTS J'ENREGISTRE UNE FICHE

Nom	Catégorie	Statut	Gérer
L'Échiquier Brissagol	Sports	✓	

Je découvre les outils NEOPSE disponibles

- Site Internet
- Espace collaboratif
- Billetterie

Aide

9- Pour ajouter un évènement dans l'Agenda du site de la commune

Sélectionnez la commune de Brissac, l'annuaire concerné (professionnels ou associations), puis votre fiche, et cliquez sur « **j'accède à la gestion des évènements** »

MON COMPTE / COMMUNE DE BRISSAC
Annuaire des associations

J'ACCÈDE À LA GESTION DES ÉVÈNEMENTS J'ENREGISTRE UNE FICHE

Nom	Catégorie	Statut	Gérer
L'Échiquier Brissagol	Sports	✓	

Je découvre les outils NEOPSE disponibles

- Site Internet
- Espace collaboratif
- Billetterie

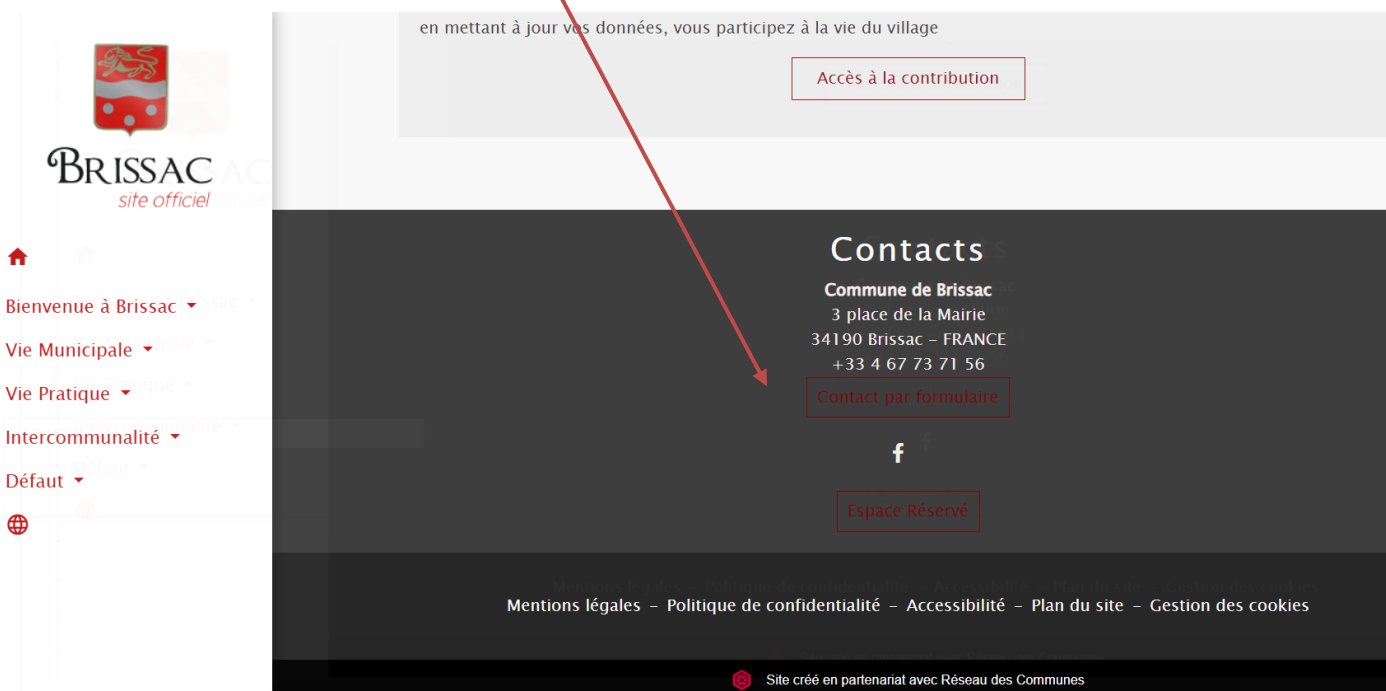
Aide

Puis cliquez sur « **j'envoi une proposition d'évènement** »

Nota : toute création de fiche, toute modification de fiche, toute contribution à l'Agenda de la commune ne sera affichée sur le site qu'après validation par l'administrateur du site.

Après une modification de fiche et en attendant la validation par l'administrateur, il n'est plus possible d'accéder à cette fiche.

Si malgré ces informations vous rencontrez des soucis ou avez des questions, n'hésitez pas à utiliser les boutons d'aide, à contacter l'assistance Neopse ou adressez un mail à l'administrateur du site en utilisant le formulaire de contact sur le site de la commune



en mettant à jour vos données, vous participez à la vie du village

[Accès à la contribution](#)

Contacts

Commune de Brissac
3 place de la Mairie
34190 Brissac - FRANCE
+33 4 67 73 71 56

[Contact par formulaire](#)

[Espace Réserve](#)

Mentions légales – Politique de confidentialité – Accessibilité – Plan du site – Gestion des cookies

Site créé en partenariat avec Réseau des Communes